

## 1 milliard d'euros supplémentaire pour la planification et la transition de l'agriculture

### **Maïsadour, se félicite de cette annonce pour pérenniser l'installation et l'accès à la terre des jeunes agriculteurs**

*Haut-Mauco, le 11 septembre 2023.* Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau a annoncé 1 milliard d'euros supplémentaire au budget 2024 pour accompagner l'installation et l'accès à la terre des jeunes agriculteurs et la planification écologique. Cette enveloppe supplémentaire s'ajoutera aux quelques 5,9 milliards d'euros du budget agricole français en 2023. Une bonne nouvelle pour la coopérative Maïsadour qui fait écho au travail déjà mené par elle pour pérenniser la transmission des exploitations.

D'ici 2030, près de la moitié des agriculteurs français sera en âge de prendre sa retraite. Entre évolution démographique, mutations de la profession et méconnaissance du milieu agricole, la coopérative Maïsadour, acteur économique majeur de ses territoires, fait de la transmission, un enjeu capital.

- **Un groupe de travail regroupant l'ensemble des filières (production animale, production végétale, nutrition animale) est déjà en place depuis plusieurs mois pour accélérer sur la thématique de la transmission.** Ce dispositif, qui intègre le service formation, permet de faire le lien entre la coopérative et ses adhérents pour mener des actions spécifiques afin de favoriser l'installation d'exploitations et la transmission des fermes. Un bilan des premières actions doit être dévoilé d'ici 6 mois.
- En parallèle, Maïsadour aide les jeunes agriculteurs adhérents dans leur installation, à travers la signature d'une charte qui leur garantit un accompagnement économique sur une période de 5 ans. **En 2021-2022, 82 jeunes adhérents ont été ainsi accompagnés par Maïsadour.**

Par sa proximité avec ses adhérents, Maïsadour joue un rôle de facilitateur et fait le lien avec les Chambres d'Agriculture, acteurs majeurs de la transmission.

Maïsadour souhaite développer une offre à la fois pour les agriculteurs qui transmettent leurs exploitations et pour ceux qui cherchent à s'installer. De nombreux adhérent ne viennent pas du milieu agricole et sont demandeurs d'un accompagnement sur le métier même d'agriculteur.

**Christophe Bonno, directeur général de Maïsadour :** « *L'accès à la terre et la planification écologique sont deux volets fondamentaux pour l'agriculture et pour Maïsadour. La transmission de l'entreprise de générations en générations d'agriculteurs-coopérateurs est un véritable enjeu : de nombreux agriculteurs, avec des exploitations performantes, sont proches de la retraite et les repreneurs se font plus rares. Il faut donner envie aux plus jeunes de prendre la relève pour des métiers de passion. Pour assurer la continuité de ces exploitations et maintenir une production et une agriculture pour nourrir le pays, nous travaillons d'arrache-pied pour accompagner les jeunes agriculteurs, leur transmettre un savoir-faire et leur proposer des formations. Mais nous avons besoins de moyens pour assurer notre souveraineté alimentaire, précieuse pour notre avenir, c'est pourquoi l'annonce du ministre de l'Agriculture va dans le bon sens ! »*

## À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot. [www.maisadour.com](http://www.maisadour.com)

### Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2021-2022 : 1,415 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

## CONTACTS PRESSE

### AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16 / [oceane.vilminot@coriolink.com](mailto:oceane.vilminot@coriolink.com)

Amélie Lebreton - T. 06 70 60 25 30 / [amelie.lebreton@coriolink.com](mailto:amelie.lebreton@coriolink.com)

### MAÏSADOUR

Aurélie Zimmermann

T. 06 08 92 92 52 / [a.zimmermann@maisadour.com](mailto:a.zimmermann@maisadour.com)